



SYNDICAT NATIONAL UNIFIÉ DES IMPÔTS

80,82 rue de Montreuil - 75011 PARIS Tel : 01.44.64.64.44 Télécopie : 01.43.48.96.16

E-mail : snui@snui.fr <http://www.snui.fr>

Mardi 24 avril 2007

REUNION DU 23 AVRIL SUR LES CONDITIONS DE TRAVAIL : PREMIER TOUR...

Suite à la réunion de cadrage du 8 mars, où il avait été obtenu que les conditions de travail soient traitées dans leur globalité, il s'agissait de définir les éléments de diagnostic et la méthodologie de ce cycle de négociations.

Pour le SNUI, l'analyse du « travail réel », son impact sur la santé des agents, la qualité de réalisation des missions et par là même du Service Public devait prévaloir à toutes les discussions.

Deux réponses urgentes étaient attendues par le SNUI :

- déclinaison par la DG de la note d'orientations ministérielles,
- réunion tripartite DG / organisations syndicales / ergonomes du MINEFI ; l'analyse des études ergonomiques en cours (HDF, SIE, CDI-CDIF...) devra permettre d'obtenir des avancées sur le plan national et des déclinaisons sur l'ensemble du territoire.

Sur ces deux exigences, le DGA a finalement répondu positivement, mais cette approche n'était pas la sienne initialement. La délégation du SNUI a su développer son argumentation avec l'appui de militants de Manosque et de St Malo.

Quant à la discussion sur l'évaluation, la prévention des risques et la prise en compte de la santé au travail, l'Administration a convenu de la nécessité d'une réunion d'appropriation par la DGI du Document Unique (ce document, prévu par la loi, permet l'évaluation a priori de l'ensemble des risques professionnels, physiques, organisationnels et psychiques, et doit obligatoirement contribuer à l'élaboration d'un programme annuel de prévention par l'employeur en concertation avec les instances représentatives du personnel). Elle se tiendra entre le 3 mai (date du GT DPAEP qui finalisera le document pour une mise en place au second semestre) et le 7 juin.

Enfin, concernant les aspects temps de travail (temps partiel, ARTT, CET, congés de formation professionnelle...), la Centrale a souhaité qu'un bilan soit établi avant toute discussion. Le SNUI a pourtant insisté sur l'urgence qu'il y avait à ouvrir des négociations sur les ponts naturels bien trop nombreux cette année.

Prochains rendez-vous :

- mardi 24 matin : audience à la DG sur le mouvement C,
- mercredi 25 après-midi : 2^{ème} séance de négociations sur la rému.